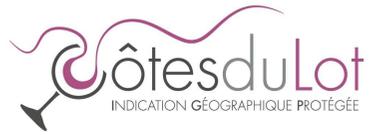




# **GEL avril 2017**

## **Faire face aux conséquences**

**PUY-L'ÉVÊQUE**  
**15 novembre 2017**



***GEL avril 2017***

***Faire face aux conséquences***

# **Rappel des démarches engagées**

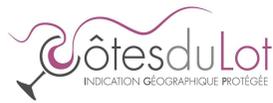


GEL avril 2017

*Faire face aux conséquences*

## **Rappel des démarches engagées**

- **Mobilisation professionnelle dès le lendemain du gel**
  - > **visites terrain avec DDT**
  - > **2 cellules de crise professionnelles (11/05 et 5/09)**
  - > **rencontres avec Mme la Préfète (18/05)**
  - + **rencontre avec le Préfet (les 3/10 "noix" et 13/10 "viti")**
- **Courriers aux Maires : demande reconnaissance dégâts**
- **Rencontre Christiane Lambert, Pdte FNSEA**
- **Rencontre Jacques Mézard, Ministre Agriculture à Floirac**
- **Courrier aux conseillers régionaux**
- **Courriers DDFIP**
- **Courrier à la Caisse Centrale MSA**
- **Rencontres avec les candidats aux législatives**
- **Courrier aux parlementaires (juin 2017)**



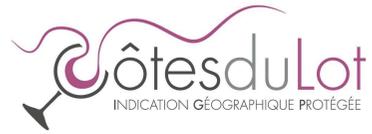
## □ Rappel des démarches engagées

### ➤ Rencontres avec Parlementaires et Conseil Régional EN COURS

-> le 4 Nov 2017 avec les Députés



**Le 17 Nov 2017  
avec les  
Sénateurs et  
Vincent Labarthe**



***GEL avril 2017***

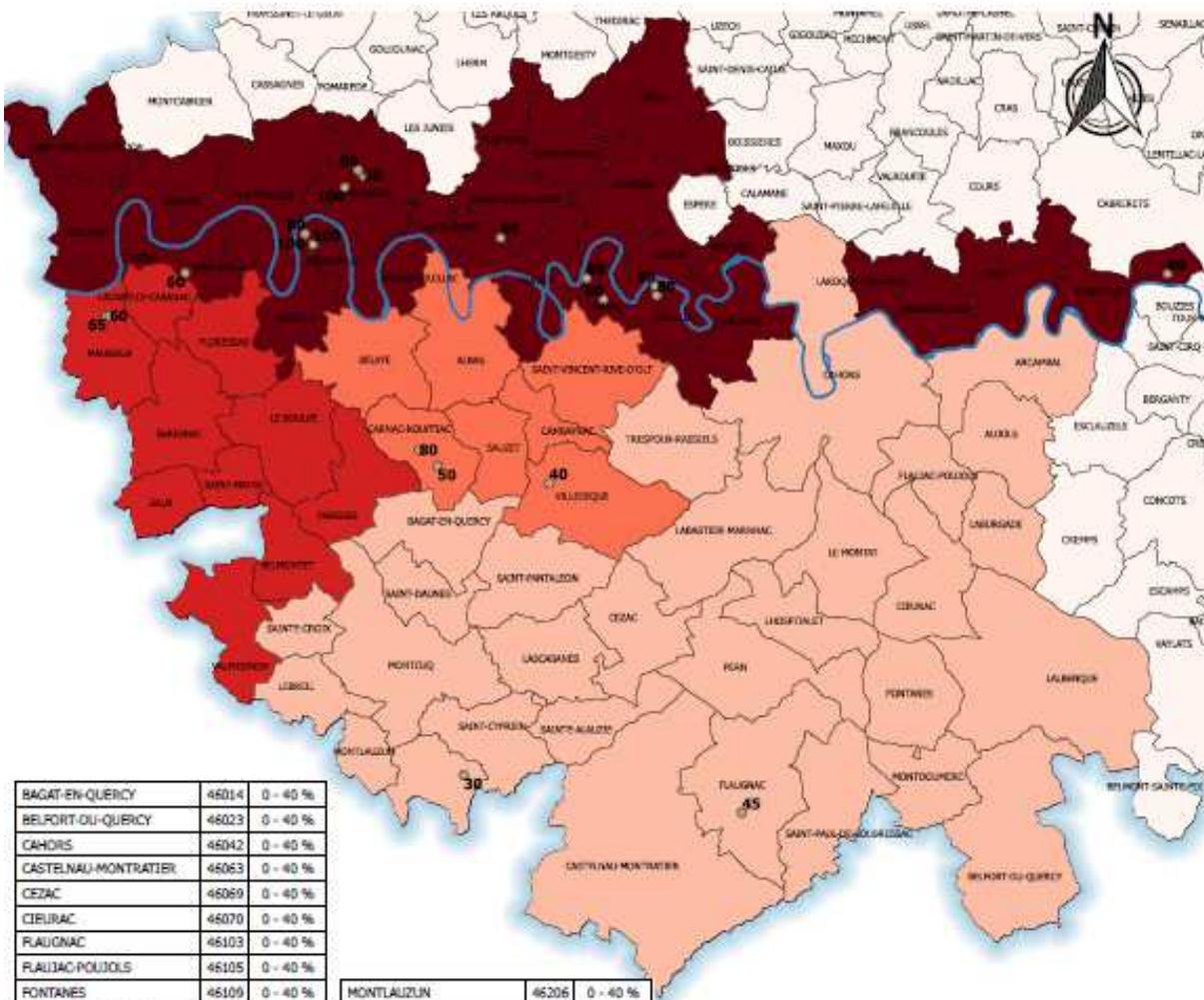
***Faire face aux conséquences***

# Mesures d'accompagnement



# Mesures d'accompagnement

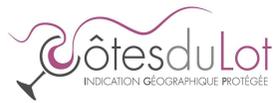
## ➤ Dégrèvement collectif de la TFNB en cours, base carte DDFIP



- 90 %
- 70 %
- 50 %



Légende  
 ● Taux de perte des parcelles visitées  
 Pertes estimées [340]



## ☐ Mesures d'accompagnement

### ➤ Dispositif bancaire présenté par le Crédit Agricole

#### 1/ Prêt CT

- Maximum 24 mois (*dont 12 mois de différé en capital*)
- Facture achat récolte avec un maximum de 2000 € par Ha sinistré
- 0.5% (pas de frais de dossier)

#### 2/ Prêt Moyen Terme

- 2 à 7 ans
- 1800 € / Ha viticulteur coopérateur ou vrac
- 2700 € viticulteur vente bouteille
- Taux : 1 % (*avec taux spécifique de 0,8% pour les JA*)
- Frais de dossiers = 50 € HT

#### Critères d'éligibilité : « 2 Ratios ci-dessous à respecter » :

« Perte de Chiffre d'Affaires Arbo - Viti / Chiffre d'Affaires Arbo - Viti moyen 3 ans » > 20%

« EBE Arbo - Viti théorique / EBE total moyen 3 ans » > 20%

Rqs : \*si forfaitaire sans bilan , « échéances professionnelles / 40% du chiffre d'affaires » > 50%

\* les échéances professionnelles incluent les prêts foncier et parts sociales détenues par les associés



## ☐ Mesures d'accompagnement

➤ Dispositif bancaire présenté par le Crédit Agricole

### 3/ Prêt in Fine

permettant de reporter les échéances en fonction des dates finales des prêts en cours

- **Durée = fonction des tombées d'échéances en cours.**
- **Taux = durées 2-5ans → 1.3%, durées 6-10 ans → 1.75%, durées supérieures à 10 ans → 2%**
- **Montant = tout ou partie des échéances annuelles**  
*(fonction du taux de spécialisation dans la production sinistrée)*
- **Frais de dossier = 50 €**

Critères d'éligibilité : « 3 Ratios ci-dessous à respecter » OU « Eligibilité par dossier DDT »

« Perte de Chiffre d'Affaires Arbo - Viti / Chiffre d'Affaires Arbo - Viti moyen 3 ans » > 30%

« EBE Arbo - Viti théorique / EBE total moyen 3 ans » > 30%

« Échéances prof. / EBE total moyen 3 ans » > 40 %

**Rqs :** \*si forfaitaire sans bilan , « échéances professionnelles / 40% du chiffre d'affaires » > 50%

\* les échéances professionnelles incluent les prêts foncier et parts sociales détenues par les associés





GEL avril 2017

Faire face aux conséquences

## Mesures d'accompagnement

➤ Dispositif bancaire présenté par le Crédit Agricole

### 4/ Mesures complémentaires

*(pour les cas les plus complexes et après analyse au cas par cas)*

- **Restructuration de plusieurs prêts (\*)**  
/ calage conditions au cas par cas

*(\*) si procédure AGRIDIFF*

- **Décalage d'une échéance en capital pendant 1 an au taux du prêt actuel avec allongement durée de 1 an**

→ **une étude personnalisée devra être faite en plus des conditions d'éligibilité du prêt In Fine**

## ☐ Mesures d'accompagnement

### ➤ Calamités agricoles "pertes de fonds"

➔ Examen en CNGRA  
le 13 décembre 2017

➔ **RAPPEL :**  
**Viticulture non éligible**  
**aux calamités pertes de**  
**récolte car taux de**  
**pénétration contrats**  
**assurance considéré**  
**suffisante (!!)**





## Mesures d'accompagnement

### ➤ Conseil Régional Occitanie

➔ Ouverture d'une ligne budgétaire "Gel" de 2 M€

➔ Modalités pas encore connues



## **Revendications**

### ➤ Mesure Conseil Régional

➔ **ligne budgétaire insuffisante (2 Millions d'Euros)**

➔ **+ vigilance critères d'accès à cibler sur les zones les plus touchées (en % pertes) par le Gel**

**(Attention sécheresse dans l'est de l'Occitanie )**

### ➤ Fonds Action Sanitaire et Social - Cotisations MSA

➔ **Dotation exceptionnelle impérative de l'enveloppe FASS**

➔ **Besoins entre 800.000 et 1 Million d'Euros**



GEL avril 2017

Faire face aux conséquences

GEL AVRIL 2017

Demande de soutien du Fonds d'Action Sanitaire et Social

# ☐ Revendications

**Mobilisation syndicale pour appuyer la demande d'enveloppe exceptionnelle**

Je soussigné \_\_\_\_\_, exploitant agricole

sur la commune de \_\_\_\_\_, demande à

bénéficier d'une prise en charge de cotisations MSA en 2018.

L'équilibre économique de mon exploitation est très fortement fragilisé par l'intensité du gel d'avril 2017 qui a sévèrement impacté ma production :

*données à renseigner, à titre indicatif (il ne s'agit pas de déclaration de récolte)*

Surface (en production) Vigne :	-----	Ha
Récolte moyenne 2015-2016 :	-----	hectolitres /Ha
Récolte estimée 2017 :	-----	hectolitres /Ha

Surface (en production) Arbo* :	-----	Ha
(* préciser type verger, exemple : Noyers/Châtaigniers)		
Récolte moyenne 2015-2016 :	-----	T /Ha
Récolte estimée 2017 :	-----	T /Ha



# Revendications



**Madame Huguette TIEGNA**  
Députée de la 2<sup>ème</sup> circonscription du Lot  
Membre de la Commission des Affaires économiques  
Vice-Présidente de l'OPECST

**Monsieur Stéphane Travert**  
Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation  
78, rue de Varenne  
75007 Paris

A Figeac, le 6 novembre 2017

**Objet : Demande de rencontre d'une délégation de viticulteurs et arboriculteurs du Lot**

Monsieur le Ministre,  
Cher Stéphane,

Je me permets de vous contacter afin de vous faire part des conséquences des épisodes de gel qui ont sévèrement touchés le département du Lot, fin avril 2017. Cette catastrophe climatique plonge de très nombreux viticulteurs et arboriculteurs dans un désarroi profond, car leurs récoltes sont parfois totalement anéanties.

J'ai eu l'occasion de rencontrer les producteurs de ces exploitations ainsi que des représentants de la FDSEA 46 et du syndicat de défense du vin de Cahors-Anglars-Juillac, samedi 4 novembre. Au cours de cette rencontre, j'ai pu constater par moi-même l'importance des dégâts sur l'exploitation mais également de l'importance des pertes au niveau des récoltes. En effet, plus de 80% de la récolte a été touchée et est désormais perdue. Avant l'épisode de gel, le potentiel de production représentait environ 250 000 hectolitres, désormais le potentiel de production est estimé à 50 000 hectolitres.

Les producteurs avec qui j'ai pu m'entretenir m'ont fait part de nombreuses demandes tendant notamment à :

- réformer le dispositif des assurances des exploitations viticoles ;
- trouver de nouvelles solutions pour le cautionnement des prêts ;
- ouvrir une enveloppe exceptionnelle du Fonds d'Actions Sanitaires et Sociales ;
- limiter les obligations fiscales sur les résultats des derniers exercices comptables.

Afin de discuter de l'ensemble de ces demandes, je me permets de vous solliciter afin d'organiser une rencontre à Paris ou en circonscription. Il est également possible de mettre en place toute autre forme de discussion sur ces sujets.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, Cher Stéphane, l'expression de ma haute considération.

Huguette Tiegna



## **Revendications**

### ➤ L'Assurance

→ **faire évoluer les modalités du dispositif**

**"assurance récolte" : calcul rendement référence, co-financement et taux de franchise,...**

### ➤ Fiscalité et gestion des risques

→ **demande de modalités de "lissage" inter-annuel pour permettre une épargne individuelle de précaution**



## **Revendications**

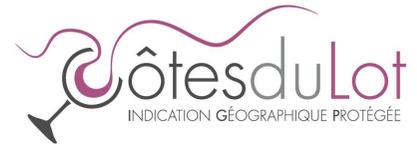
### ➤ L'Assurance

→ **faire évoluer les modalités du dispositif**

**"assurance récolte" : calcul rendement référence, co-financement et taux de franchise,...**

### ➤ Fiscalité et gestion des risques

→ **demande de modalités de "lissage" inter-annuel pour permettre une épargne individuelle de précaution**



# ECHANGES